SÉANCE ORDINAIRE DU 1ER MARS 2021 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 1er mars 2021, sont présents **en vidéoconférence** les conseillers et conseillères : Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Christine Lafrance et Jean-Pierre Beaudoin sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Jonathan Piché, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 20 h 14 heures.

2.

2021-03-049 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

1. Ouverture
1.1 Ouverture.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal:
3.1 Séance ordinaire du 1er février 2021;
3.2 Séance extraordinaire du 22 février 2021.

4. 1re période de questions
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public).

5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions
5.1 Contrat pour la réfection des rues Fontaine et Charest;
5.2 Contrat pour le balai de rue pour l'année 2021;
5.3 Contrat pour le fauchage en bordure des chemins pour l'année 2021;
5.4 Contrat pour le nivelage des chemins pour l'année 2021.

6. Information au conseil et correspondance
6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de février 2021.

7. Rapports des comités
7.1 Finances – Subventions :
7.1.1 Adoption des comptes à payer;

7.2 Autres comités:
7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

8. Affaires nouvelles
8.1 Résolutions à adopter :
8.1.1 Congrès 2021 - Rendez-vous québécois du loisir rural – Directrice des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire;
8.1.2 Embauche d'un journalier / opérateur équipement lourd;
8.1.3 Embauche d'un journalier / préposé réseaux;
8.1.4 Embauche d'un journalier / préposé aux parcs;
8.1.5 Dépôt des rapports de statistiques de performance 2020 – Dans le cadre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
8.1.6 Dépôt des états financiers pour l'année 2020 – Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux;
8.1.7 Programme d'aide à la voirie locale – Volet entretien des routes locales;
8.1.8 Nomination d'un représentant au comité du COGESAF;

8.1.9 Modification du Règlement d'emprunt numéro 637;
8.1.10 Participation à l'écocentre mobile;
8.1.11 Contrat de services pour entretien des lampes UV au étangs aérés.

9. Avis de motion à donner
Aucun.

10. Adoption des règlements
10.1 Adoption du projet de règlement d'urbanisme.

11. Varia affaire nouvelle
Aucun.

12. 2e période de questions
(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour).

13. Levée de la séance ordinaire

Prochaine séance ordinaire : Mardi le 6 avril 2021 à 19 h 30.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1er mars 2021 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.1
2021-03-050 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1er FÉVRIER 2021 :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er février 2021 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.2
2021-03-051 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2021 :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 février 2021 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4.
1RE PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 20 h 17)

FIN DE LA 1RE PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 h 17.

5.1
2021-03-052 CONTRAT POUR LA RÉFECTION DES RUES FONTAINE ET CHAREST :

CONSIDÉRANT QUE nous sommes allés en appel d'offres public et que nous avons reçu 9 soumissions pour la réfection de la rue Fontaine et de la rue Charest ;

CONSIDÉRANT QUE les 9 soumissionnaires sont :

- Excavation M. Toulouse inc. 247 196.25 $
- Excavation Lyndon Betts 263 205.37 $
- T.G.C. inc. 271 695.12 $
- Excavation Steve Leblanc 284 934.07 $
- Lafontaine et fils inc. 289 999.00 $
- Sintra inc. – Région Estrie 298 935.00 $
- Grondin Excavation 309 076.66 $
- Eurovia Québec Construction inc. 321 296.54 $
- Excavation Gagnon et frères 373 446.31 $

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire est conforme à nos exigences ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission d'Excavation M. Toulouse inc. au montant de 247 196.25 $ taxes incluses;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les travaux ne pourront débuter qu'au moment où la Municipalité aura reçu toutes les approbations nécessaires des différents ministères (MDDELCC, Finances, MTMDET…).

L'engagement de la dépense est conditionnel à l'adoption d'un règlement d'emprunt et à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Poste budgétaire : 03-310-00-072.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

5.2

2021-03-053 CONTRAT POUR LE BALAI DE RUE POUR L'ANNÉE 2021 :

CONSIDÉRANT QUE des demandes de soumissions ont été envoyées à trois entreprises;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu 3 soumissions :

Myrroy division Estrie inc.	120.00 $ / heure
Entreprises Breton inc.	135.00 $ / heure
Déneigement Demco inc.	165.00 $ / heure

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de l'entreprise Myrroy division Estrie inc. au montant de 120.00 $ / heure plus taxes pour environ 90 heures.

Poste budgétaire : 02-320-00-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

5.3

2021-03-054 CONTRAT POUR LE FAUCHAGE EN BORDURE DES CHEMINS POUR L'ANNÉE 2021 :

CONSIDÉRANT QUE des demandes de soumissions ont été envoyées à quatre entreprises ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu 4 soumissions :

Mathieu Létourneau	80.00 $ / heure plus taxes
Les Débroussailleurs GSL inc.	120.00 $ / heure plus taxes
Excavation Plamondon	130.00 $ / heure plus taxes
Transporteurs Sherbrooke Unifié inc.	155.00 $ / heure plus taxes

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de l'entreprise Transporteurs Sherbrooke Unifié inc. au montant de 155.00 $ / heure plus taxes pour environ 110 heures.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser environ 40 heures de fauchage au montant de 80.00 $ / heure plus taxes à l'entreprise Mathieu Létourneau ou l'entreprise Les Débroussailleurs GSL inc., selon la disponibilité des fournisseurs.

Poste budgétaire : 02-320-00-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

5.4

2021-03-055 CONTRAT POUR LE NIVELAGE DES CHEMINS POUR L'ANNÉE 2021 :

CONSIDÉRANT QUE des demandes de soumissions ont été envoyées à trois entreprises ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu 3 soumissions :

Nivelage Stéphane Beauchemin	127.00 $ / heure plus taxes
Transport-Excavation Jocelyn Ménard inc.	137.70 $ / heure plus taxes
Excavation Gagnon et Frères inc.	150.00 $ / heure plus taxes

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Nivelage Stéphane Beauchemin charge 3 heures de travail pour chaque déplacement de la machinerie ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Excavation Gagnon et Frères inc. charge 1 heure de travail pour chaque déplacement de la machinerie ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de Transport-Excavation Jocelyn Ménard inc. au coût de 137.70 $ par heure plus taxes pour environ 200 heures.

Poste budgétaire : 02-320-00-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

6.1
DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de la correspondance pour le mois de février 2021 et en fait la lecture.

7.1.1
2021-03-056 **COMPTES À PAYER :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 1er mars 2021 au montant de 110 176.00 $ soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.2.1
RAPPORTS DES COMITÉS :

Madame Nathalie Bresse :
- Donne de l'information concernant :
  - La Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux, nous avons commandé des camions ;
  - Valoris, tout va très bien, nous en sommes au sprint final pour la consultation du BAPE.

Monsieur Éric Mageau :
- Donne de l'information concernant :
  - La voirie, nous avons reçu quelques plaintes pour le déneigement, nous ajusterons le tir ;
  - Nos travaux, nous sommes heureux d'avoir plusieurs soumissionnaires ;
  - La Régie incendie, nous déposerons les résultats. Nous avons respecté nos engagements. Nous recevrons le rapport des sorties la semaine prochaine.

Monsieur René Rivard :
- Donne de l'information concernant :
  - Le journal, il est en ligne depuis la semaine passée ;
  - Une participation intéressante au défi château de neige. L'objectif était de faire sortir les gens et de créer un esprit d'appartenance à la municipalité. Nous avons eu une bonne participation pour les votes ;
  - La semaine de relâche, malheureusement les contraintes sanitaires nous empêchent d'organiser une semaine de relâche comme les années passées. Des capsules vidéo créées par les animateurs sont disponibles sur le site internet de la municipalité pour suggérer des activités aux parents. Le site internet de la municipalité est interactif pour les loisirs ;
  - Vendredi dernier, c'était la journée blanche de l'école. Une équipe de parents bénévoles ont pris en charge l'évènement. C'était une belle réussite. La Municipalité a contribué pour un montant de 500 $ afin de supporter la persévérance scolaire ;
  - Le SAE, nous sommes actuellement en appel de candidatures pour le poste de coordonnateur et les postes d'animatrices(teurs) ;
  - Une belle synergie entre la municipalité, le personnel et les bénévoles de l'école, la MRC et le Conseil Sport Loisirs ;
  - Notre milieu qui se démarque, les gens nous persoivent comme un milieu dynamique et ça se répercute dans nos permis de construction.

Madame France Martel :

- Donne de l'information concernant :
  - L'urbanisme, nous avons une forte progression du nombre de permis de construction versus 2020. Les grands terrains qui étaient à vendre depuis plusieurs années se sont récemment vendus ;
  - Les modifications au règlement de zonage sont amorcés à nouveau.

Madame Christine Lafrance :

- Donne de l'information concernant :
  - Le volet juridique, il y a eu des questions en lien avec des servitudes et la responsabilité d'un notaire pour une erreur dans un dossier ;
  - Il y a également des questions en lien avec la gestion du personnel.

Monsieur Jean-Pierre Beaudoin :

- Donne de l'information concernant :
  - L'environnement, rien de nouveau depuis le dernier mois.

8.1.1

2021-03-057 **CONGRÈS 2021 - RENDEZ-VOUS QUÉBÉCOIS DU LOISIR RURAL – DIRECTRICE DES LOISIRS, DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE :**

CONSIDÉRANT QUE le 6 mai 2021 en ligne aura lieu le rendez-vous du loisir rural;

CONSIDÉRANT QUE c'est une journée de formation, d'information et d'échange entre les responsables des loisirs en milieu rural;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise la directrice des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire madame Andréane Rivard à assister à cette journée le 6 mai 2021 et que les frais d'inscription de 60 $ soient payés par la Municipalité selon la politique en vigueur.

Poste budgétaire : 02-700-00-454 – inscription.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2

2021-03-058 **EMBAUCHE D'UN JOURNALIER / OPÉRATEUR ÉQUIPEMENT LOURD :**

CONSIDÉRANT QUE nous avons fait un processus de recrutement rigoureux afin de trouver une personne compétente pour pourvoir le poste de journalier / opérateur équipement lourd;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise l'embauche de monsieur Antony Pomerleau, salarié permanent à temps complet, comme journalier / opérateur équipement lourd selon les conditions de la convention collective en vigueur.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'embauche est conditionnelle à la réussite d'un test pratique sur le terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.3

2021-03-059 **EMBAUCHE D'UN JOURNALIER / PRÉPOSÉ RÉSEAUX :**

CONSIDÉRANT QUE nous avons fait un processus de recrutement rigoureux afin de trouver une personne compétente pour pourvoir le poste de journalier / préposé réseaux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Pierre Beaudoin **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise l'embauche de monsieur Robert Roy, salarié permanent à temps complet, comme journalier / préposé réseaux selon les conditions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.4

2021-03-060 **EMBAUCHE D'UN JOURNALIER / PRÉPOSÉ AUX PARCS :**

CONSIDÉRANT QUE nous avons fait un processus de recrutement rigoureux afin de trouver une personne compétente pour pourvoir le poste de journalier / préposé aux parcs;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Christine Lafrance **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise l'embauche de monsieur Bertrand Goudreau, salarié occasionnel à temps partiel, comme journalier / préposé aux parcs selon les conditions prévues à la lettre d'entente.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser la mairesse et le directeur général à signer la lettre d'entente pour les conditions d'embauche de monsieur Bertrand Goudreau, salarié occasionnel à temps partiel, comme journalier / préposé aux parcs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.5

2021-03-061 **DÉPÔT DES RAPPORTS DE STATISTIQUES DE PERFORMANCE 2020 DANS LE CADRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE :**

CONSIDÉRANT QUE les rapports de statistiques de performance pour l'année 2020 ont été déposés à la rencontre du conseil d'administration de la Régie au mois de février 2021;

CONSIDÉRANT QUE les rapports de statistiques de performance pour l'année 2020 sont complétés et prêts à être déposés au ministère de la Sécurité publique selon leurs exigences;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner confirme avoir pris connaissance et accepte les rapports de statistiques de performance pour l'année 2020 afin de répondre aux exigences du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.6

2021-03-062 **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2020 – RÉGIE INTERMUNICIPALE SANITAIRE DES HAMEAUX :**

CONSIDÉRANT QUE les états financiers de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux (RISH) pour l'année 2020 ont été vérifiés par une firme comptable indépendante et acceptés par le conseil d'administration de la Régie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Pierre Beaudoin **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte les états financiers de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux pour l'année 2020 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7

2021-03-063 **PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES :**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 150 372 $ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2020;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.8

2021-03-064 **NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DU COGESAF :**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité peut nommer une personne déléguée à siéger au COGESAF;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Christine Lafrance **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner nomme le conseiller Jean-Pierre Beaudoin, comme personne déléguée pour représenter la municipalité d'Ascot Corner au conseil du COGESAF.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle au montant de 75 $.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.9

2021-03-065 MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 673 :

CONSIDÉRANT QUE lors de l'analyse du règlement d'emprunt 673 par le ministère pour approbation, une erreur a été détectée;

CONSIDÉRANT QUE cette erreur n'a pas d'impact sur l'objet du règlement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise de modifier l'article 4 du règlement 673 qui est actuellement :

Aux fins d'acquitter les dépenses décrétées au présent règlement, soit une somme de 350 000 $, incluant frais et les taxes, le Conseil est autorisé à emprunter une somme de 350 000 $, sur une période de 10 ans, et à affecter une somme de 350 000 $ provenant du fonds général.

Pour l'article 4 suivant :

Aux fins d'acquitter les dépenses décrétées au présent règlement, soit une somme de 350 000 $, incluant frais et les taxes, le Conseil est autorisé à emprunter une somme de 350 000 $, sur une période de 10 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.10

2021-03-066 PARTICIPATION À L'ÉCOCENTRE MOBILE :

CONSIDÉRANT QUE les écocentres mobiles sont une action du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC HSF;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François, coordonnatrice du suivi du PGMR, souhaite que toutes municipalités de la MRC du Haut-Saint-François participent aux écocentres mobiles et s'engagent par résolution;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a précisé cet objectif à son plan d'action 2021 et y a prévu la répartition des responsabilités avec les municipalités et les budgets nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a l'expérience nécessaire et a donc rassemblé les meilleures pratiques pour qu'un écocentre mobile connaisse le succès, à la fois en termes d'efficacité, de résultat et de coût;

CONSIDÉRANT QU' un des facteurs qui influence la participation citoyenne à valoriser ses matières résiduelles est la proximité du point de dépôt et que la MRC a pris l'engagement, à l'unanimité de son conseil, que soit instauré au moins une édition d'écocentre mobile dans chacune des municipalités de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE tout investissement en détournement de matières résiduelles de l'enfouissement par un modèle démontré efficace constitue une économie d'enfouissement et un meilleur retour de redevances pour les municipalités;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Pierre Beaudoin **ET RÉSOLU QUE** la municipalité d'Ascot Corner collabore à ce projet en y investissant les ressources humaines et financières nécessaires, conjointement avec la MRC et que soit donc organisé au moins un écocentre mobile par année sur notre territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.11

2021-03-067 **CONTRAT DE SERVICE POUR L'ENTRETIEN DES LAMPES UV AU ÉTANGS AÉRÉS :**

CONSIDÉRANT QUE les lampes UV aux étangs aérés doivent être entretenues 2 fois par année;

CONSIDÉRANT QUE les lampes UV sont un nouvel équipement et que la méthode d'entretien doit être apprise par l'équipe de la voirie;

CONSIDÉRANT QUE lors des 2 entretiens annuels, l'équipe de la voirie sera sur place pour apprendre la méthode d'entretien;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Pierre Beaudoin **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise la signature d'une entente d'entretien d'un an avec l'entreprise Brault Maxtech pour l'entretien des UV aux étangs aérés pour un montant annuel de 1 750.00 $ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

10.1

2021-03-068 **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME :**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU** d'adopter le premier projet de règlement d'urbanisme portant le numéro :

- Règlement numéro 677 modifiant le Règlement de zonage numéro 642;

Ce règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage de la municipalité.

Le projet de règlement sera disponible pour les citoyens sur le site internet de la municipalité.

Une copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le conseil municipal mandate le directeur général pour déterminer la date de l'assemblée de consultation publique et les dates de la consultation écrite. Lors de cette assemblée de consultation, le Conseil expliquera les projets de règlements et les conséquences de leur adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

11.

VARIA AFFAIRE NOUVELLE

Aucun.

12.
2IÈME PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 20 h 45)

FIN DE LA 2IÈME PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 45.

13.
2021-03-069 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Christine Lafrance **QUE** la séance ordinaire soit levée à **20 h 45.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE : Mardi le 6 avril 2021 à 19 h 30.
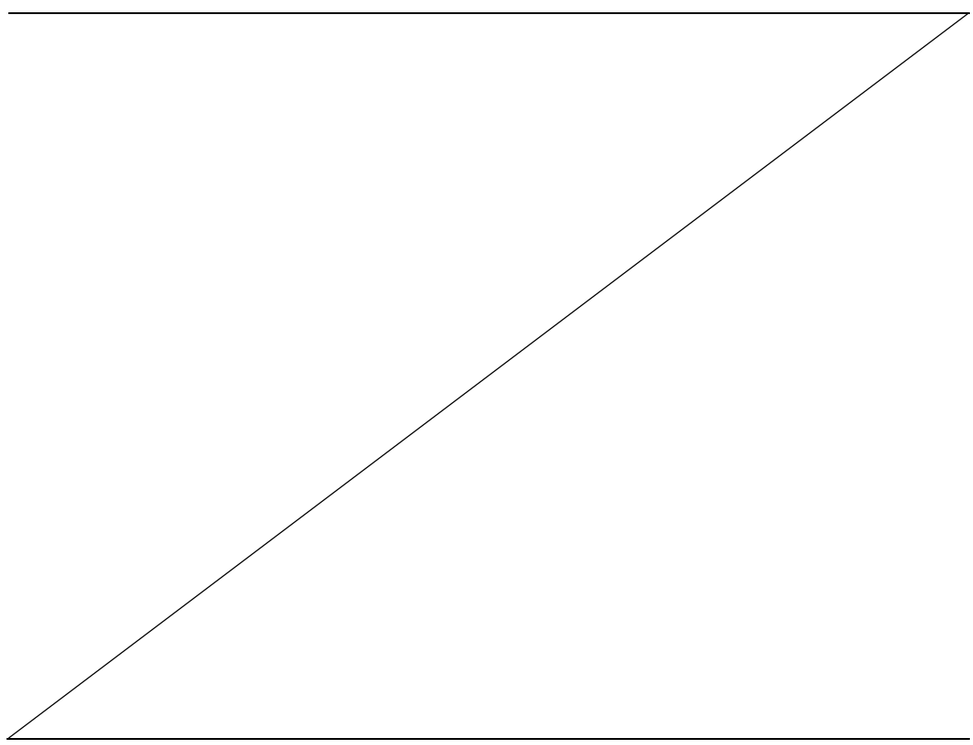
_____	_____
JONATHAN PICHÉ	NATHALIE BRESSE
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.	MAIRESSE